

C'est la rentrée !

Quelques règles de bonnes pratiques



Une année sportive pas comme les autres ...

En cette rentrée sportive très particulière, c'est l'occasion de rappeler quelques règles importantes à suivre pour que les entraînements se déroulent au mieux pour tous. C'est un résumé des principes de vie issues du règlement intérieur du club. Ce règlement est aussi un outil pour trouver toutes les informations nécessaires à la vie de notre association : Covid-19, organigramme, inscriptions, remboursement des déplacements, calendrier des activités, utilisation des bateaux,

Bonne saison à tous

Carole - Présidente RSSM

1

SÉCURITÉ

Ne pas entrer dans les locaux sans masque et en l'absence de votre encadrant. Respecter la distanciation sociale.

2

HYGIÈNE

Se laver les mains régulièrement, se doucher savonné avant votre mise à l'eau et passer par le pédiluve

3

SÉANCES

Pas de mise à l'eau sans encadrant

Le Hockey Sub Responsables de section

Morgan ROCHA

Aurélie YVER



Le Tir sur cible Responsables de section

Jean-Gilles Yver

Yohann BELPRE

Yannick LE MENN



La PSM et apnée Responsables de section

Jean Pierre MARCHAND

Laurent RICHEUX

Christian CHOPPERIS

Grégory QUETIER

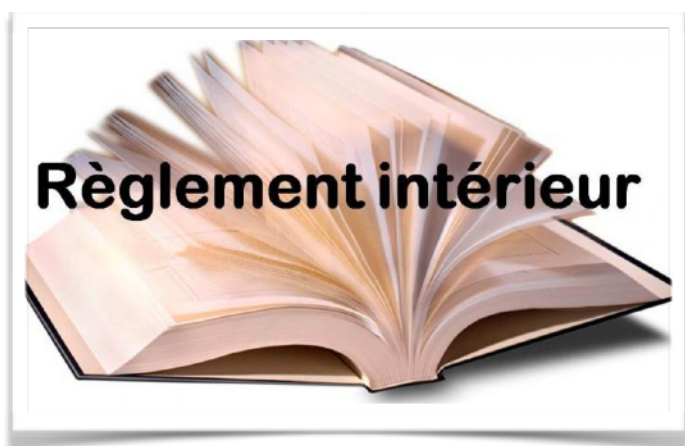


La Section jeunes Responsables de section

Jean Claude BALLUAIS

Georges DONNET





Quelques extraits

Les horaires

Public adultes: A la piscine de Bréquigny, tout licencié doit avoir quitté l'établissement avant 22h00 (heure de fermeture de la porte).

A 21h, les lignes d'eau du bassin nordique doivent être enroulées.

Avant 21h45, les lignes d'eau du grand bassin intérieur doivent être remises en place selon le schéma affiché sur le bord du bassin.

Respect des règles de nage

Dans le bassin, évoluez en serrant à votre droite en surface, tout comme en immersion. Si vous dépassez un autre licencié, pensez à vous rabattre dès que possible. Et celui qui est en-dessous de vous est prioritaire, regardez avant de plonger. De même, regardez au dessus de vous avant de remonter de votre apnée.

Respect du matériel et des locaux de stockage

La mise en place et le rangement du matériel (lignes d'eau, planches, matériels spécifiques) est de la responsabilité de tous. Les locaux utilisés à cet effet doivent être maintenus propres et en bon état.

Respect des règles sportives

Le club demande à ses compétiteurs d'adopter une conduite sportive en compétition et d'appliquer les règles en vigueur.

L'organisation des secours

En cas d'accident le responsable de groupe (ou son remplaçant) prend immédiatement les mesures nécessaires afin de mettre la victime en sécurité. Si nécessaire, le responsable du groupe sollicitera l'intervention de secours extérieurs. Il avertit ensuite le responsable de la piscine dans les plus brefs délais afin que celui-ci puisse prendre d'éventuelles dispositions complémentaires relatives à la sécurité.

Exemples : remplacement de la bouteille d'oxygène, de la batterie du défibrillateur etc....

Respect de l'encadrement

Tous les cadres sont bénévoles et organisent leur emploi du temps pour vous en consacrer. Merci de les prévenir de votre absence.

Respect des autres licenciés

Demeurez bienveillants entre vous, respectez l'entraînement de chacun.

Public Section jeunes:

Les jeunes de moins de 18 ans sont pris en charge de l'heure de début à l'heure de fin des cours. Il est demandé aux parents de vérifier la présence de l'encadrant. Le club décline toute responsabilité avant et après les horaires de cours.

La Présidente nomme, pour chaque séance d'entraînement un Directeur de bassin (DB) parmi les moniteurs encadrants. Il répond de l'organisation sécuritaire du bassin entre les disciplines.

